



**Les pages intermédiaires sont blanches**

423869

HENRI DEHÉRAIN

---

# Les Bibliothèques Improvisées

## pendant la Guerre

---

(Extrait du *Bulletin de l'Association*

*des Bibliothécaires Français*, 1919)

---

PARIS

IMPRIMERIE DU PALAIS

20, RUE GEOFFROY-L'ASNIER, 20

1919

**Les pages intermédiaires sont blanches**

423869

HENRI DEHÉRAIN

---

# Les Bibliothèques Improvisées pendant la Guerre

---

(Extrait du *Bulletin de l'Association*

*des Bibliothécaires Français*, 1919)

---



PARIS

IMPRIMERIE DU PALAIS

20, RUE GEOFFROY-L'ASNIER, 20

---

1919

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

THE UNIVERSITY OF CHICAGO

# Les Bibliothèques Improvisées pendant la Guerre <sup>(1)</sup>

---

Depuis cinq ans, l'Association des Bibliothécaires français s'est efforcée de réunir tous les documents relatifs aux rapports entre les bibliothèques et la guerre. Plusieurs de nos confrères ont bien voulu nous apporter le fruit de leurs recherches et de leurs réflexions. En 1915, M. Alfred Rébelliau, membre de l'Institut et conservateur honoraire de la Bibliothèque de l'Institut, nous entretint de « La Réunion dans les Bibliothèques des documents régionaux relatifs à la guerre », M. Charles Mortet, administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève, nous donna de judicieux « Conseils pratiques pour la conservation et le classement des documents régionaux relatifs à la guerre », M. Charles de La Roncière, conservateur à la Bibliothèque nationale, nous fit connaître « Les publications éphémères de la guerre conservées à la Bibliothèque nationale ». En 1916, M. Albert Maire, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Université de Paris, nous parla des « Sources de l'histoire de la guerre européenne ». En 1917, enfin, M. Paul Deslandres, bibliothécaire à la Bibliothèque de l'Arsenal, nous décrivit « Le Musée de la guerre ». Ces intéressantes études ont toutes été publiées dans le *Bulletin de l'Association*. Je voudrais aujourd'hui suivre la voie qui m'a été tracée par mes éminents confrères.

Tout un ordre de faits et de renseignements pourraient être utilement groupés sous ce titre : « Les Bibliothèques improvisées pendant la guerre », c'est-à-dire les bibliothèques formées par la nécessité des circonstances dans des locaux de fortune et gérées par des bibliothécaires occasionnels et de bonne volonté.

Beaucoup d'officiers et même d'hommes de troupe portaient dans leur poche ou dans leur sac le livre favori qui tantôt entraîne l'esprit

---

(1) Cet essai, lu à l'Assemblée générale annuelle de l'Association des Bibliothécaires Français en 1918, a été l'objet de quelques retouches. En le composant on n'a pas eu d'autre dessein que de tracer le cadre d'un sujet, qui mériterait d'être développé et nourri d'observations inédites, que nombre de combattants pourraient apporter.

loin de la tragique réalité et tantôt se soutient dans les moments de dépression. Du réconfort que l'on peut demander aux bonnes lettres, j'ai relevé un exemple émouvant dans l'ouvrage d'un poignant réalisme de Paul Lintier, intitulé : *Le tube* 1233. C'est le 27 décembre 1915. La batterie, à laquelle le maréchal des logis Lintier appartient comme chef de pièce, manœuvre en Alsace, au Wolskopf, dans la région de l'Hartmann-Willerskopf. La montagne, la forêt, l'hiver, le froid, la neige ou la pluie; pour tout abri une mince toile de tente et, à tout instant, la mort possible sous les éclats des obus lancés par les batteries allemandes, qui contrebattent les nôtres : voilà la scène.

« Morin, qui est demeuré près de moi, dit Lintier, tire de sa poche un petit livre. Le courrier lui a apporté un Musset. Tout bas je me mets à relire pour nous deux les beaux vers de la « Nuit de Mai ». Mais vite les grands rythmes, l'harmonie tragique de ces rimes m'entraîne. Des canonnières s'arrêtent dans l'allée qui passe au pied des couchettes et longtemps écoutent, assis sur leurs talons.

« As-tu encore ton Vigny? me demande Morin.

— Toujours. Il ne me quitte pas.

— Veux-tu me relire *La Mort du Loup*?

— *La Mort du Loup*? Volontiers. Je n'ai pas besoin du livre, je la sais.

« A répéter ces grands vers, il me semble que jamais comme ce soir je n'en avais pénétré toute la tragique beauté :

*Gémir, pleurer, prier est également lâche.  
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche,  
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler,  
Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.*

« Je me suis tu. Mon camarade silencieux rêve. Sans doute nos pensées convergent-elles.

*Puis après, comme moi, souffre et meurs sans parler.*

« N'est-ce pas ainsi qu'il nous faudrait savoir mourir? »

Et c'est ainsi que Paul Lintier sut mourir. Quelques mois plus tard, il tombait, hélas! lui l'auteur de *Ma Pièce* et du *Tube* 1233, pour le plus grand malheur de la patrie et de l'avenir des lettres françaises.

Lintier était un lettré. Mais combien d'hommes qui, avant la guerre, lisaient peu ou ne lisaient point, ont demandé aux livres un secours contre la nostalgie. Pensez aux heures interminables passées par des millions de soldats dans les cantonnements de l'arrière, dans les hôpitaux, dans les camps de prisonniers.

La lecture a donc été d'abord un remède contre l'ennui. Mais, en outre, beaucoup d'officiers et de soldats se sont bien vite avisés du tort que l'oisiveté prolongée causerait à leur carrière. Par la lecture, les

études, scientifiques, littéraires, artistiques, techniques, qui avaient été interrompues le 1<sup>er</sup> août 1914, pouvaient, dans une certaine mesure, être continuées.

Besoin de distraction et désir d'instruction ont donc fait surgir de multiples bibliothèques improvisées.

Des œuvres se sont donné la belle tâche de les alimenter.

Citons, en premier lieu, la *Société bibliographique et des publications populaires*, dont le siège est 5, rue de Saint-Simon et qui est présidée par M. Geoffroy de Grandmaison .

Dans le numéro de novembre 1916 de son *Bulletin*, elle publiait l'appel suivant :

« Nous demandons à nos sociétaires une attention particulière et un nouvel effort en faveur de nos envois de livres à nos soldats. Qui d'entre eux n'a pas, parmi ses proches, quelque prisonnier, blessé ou combattant ! Donc, tous s'intéresseront à notre appel, tous y répondront. Nous continuons à ne refuser aucune demande, nous pouvons dire à satisfaction tous les désirs exprimés. Les remerciements quotidiens le prouvent d'une façon touchante et nous en récompensent au delà de notre peine. Mais il faut tenir ici comme pour le reste. Nos réserves de livres s'épuisent. Qu'on nous en envoie d'autres : livres, brochures, revues, illustrés, des classiques et des livres scolaires, des dictionnaires français, anglais, italiens, etc... »

Cet appel a été entendu et, à la date du 31 décembre 1917, le nombre des volumes envoyés aux soldats par la Société Bibliographique s'élevait à 160.000 (1).

La *Société Franklin* (1, rue Christine, Paris), fondée en 1862, pour la propagation des Bibliothèques populaires et militaires, avait déjà, avant la guerre, porté particulièrement son effort vers la fondation de bibliothèques de casernes, de détachements et de pénitenciers militaires. Les officiers qui s'adressaient à elle reconnaissaient l'heureux effet des livres qu'elle envoyait aux soldats. Depuis la guerre, la Société Franklin s'est efforcée nécessairement de réaliser l'objet même pour lequel elle avait été créée. A la fin de décembre 1918, elle avait distribué 272.500 volumes.

*L'Œuvre des livres pour les soldats blessés et convalescents* (16, rue Spontini, Paris), a eu pour objet de réunir et de distribuer dans les hôpitaux et maisons de convalescence de Paris et des départements, le plus grand nombre possible de livres, albums illustrés et brochures, pour être remis aux blessés.

*La presse pour tous* (10, rue d'Anjou, Paris), fondée en 1903 par Mme Taine, avait envoyé, en février 1918, 500.000 journaux illustrés et 100.000 volumes depuis le début des hostilités.

En 1915, fut fondée *L'Œuvre universitaire suisse des étudiants prisonniers de guerre*, à laquelle se joignit bientôt un *Comité de Paris*, créé

---

(1) M. Paul Fournier, membre de l'Institut, m'a donné de précieux renseignements sur l'action de la Société Bibliographique ; je lui en exprime ici mes respectueux remerciements.

par l'initiative du Conseil de l'Université de Paris, et composé de représentants des divers ordres de l'enseignement public et privé.

L'Œuvre universitaire suisse et le Comité de Paris ont travaillé depuis le début de 1916 jusqu'à la fin de la guerre, en toute collaboration. « Notre œuvre, écrit M. F. Houssay, professeur à la Faculté des Sciences de Paris, s'est exclusivement spécialisée dans le choix, l'achat et l'envoi de livres de travail permettant à nos jeunes hommes détenus en captivité le maintien ou l'accroissement de leurs connaissances sérieuses, en vue d'assurer leur propre avenir et pour qu'ils puissent ainsi travailler à la future prospérité de la patrie, qu'ils ont déjà, de leur mieux, servie par les armes. » (1)

Nous indiquons plus loin la manière dont cette œuvre fonctionna et les résultats qu'elle obtint.

Il a existé, sans doute, d'autres œuvres similaires à celles que nous venons de citer et qui nous sont restées inconnues.

Ces œuvres se sont donc donné la tâche de fournir les combattants de moyens de travail et d'éléments de distraction. Elles ont alimenté, soit exclusivement, soit simultanément, les Bibliothèques des Foyers des soldats, les Bibliothèques des hôpitaux, les Bibliothèques des camps de prisonniers en Allemagne et les Bibliothèques des prisonniers internés en Suisse.

#### *Bibliothèques des Foyers des soldats.*

Vous savez qu'on a créé, à l'arrière, des Foyers du soldat en grand nombre; ces foyers comprennent des salles de lecture. J'emprunte à un article de M. Henry de Varigny, paru dans le *Journal des Débats*, du 6 mars 1918, la description suivante :

« En principe, le Foyer du soldat comprend deux baraques : l'une qui est le café où l'on cause et joue; l'autre, la salle de lecture et de correspondance.

Le soldat écrit beaucoup. Le Foyer distribue actuellement 5 millions de feuilles par mois : telle installation a vu écrire 2.000 lettres en un seul jour. Le soldat lit aussi et veut s'instruire : en tels des Foyers les directeurs ont organisé des cours d'anglais et d'italien ; ailleurs, de musique chorale. Occupé et distrait à la fois, le soldat se tient beaucoup mieux à tous les égards et les autorités militaires le savent mieux que personne : l'esprit général est bien meilleur. »

Dans l'un de ces Foyers, établi en Lorraine et dont j'ai eu l'honneur de connaître la dévouée directrice, il a été distribué 50.000 feuilles de papier à lettre en six mois. La bibliothèque se composait principale-

---

(1) F. Larnaude, F. Houssay, Chapuis, *L'Œuvre universitaire des étudiants prisonniers de guerre*. Une brochure in-8° (Extrait de la *Revue internationale de l'Enseignement*, 15 novembre et 15 décembre 1917). — M. F. Houssay, secrétaire général du Comité de Paris, et M. Moret, secrétaire du Comité universitaire de Lausanne, ont bien voulu me donner des renseignements, dont je les remercie vivement.

ment de romans; les livres de guerre étaient peu demandés, sauf, toutefois, ceux où il était question des exploits antérieurs de la division cantonnée dans le secteur. Les hommes sont, en effet, très jaloux de voir exactement rapportées les actions auxquelles ils ont pris part. Les ouvrages étaient empruntés moyennant un dépôt préalable de 2 francs par volume.

De même que sur le front français, il exista des bibliothèques de cantonnement sur le front marocain. Le général Lyautey, résident général de France au Maroc, a insisté sur la nécessité d'installer de petites bibliothèques de fortune dans les postes du bled marocain; baraquements en bois et maisonnettes en torchis, établis le long de la frontière contre les tribus guerrières de la montagne insoumise.

Permettez-moi de vous citer quelques passages d'une circulaire qu'il a signée le 25 octobre 1917, et qui mérite d'être plus répandue qu'elle ne l'a été, car on pourrait s'inspirer, en dehors du Maroc, de l'esprit qui l'anime et des conseils qu'elle donne.

« Je désire voir dans chaque poste, si réduit qu'il soit, dès lors qu'il comporte un effectif européen, installer un lieu de réunion, de lecture et de repos, aussi bien pour les sous-officiers que pour la troupe. Je regarde qu'il s'agit là d'une véritable allocation que nous devons à nos troupes au même titre que la nourriture, le couchage et l'ablution. »

Puis, le général décrit le local qu'il veut « petit ou vaste, mais toujours proportionné à son effectif, de façon que les hommes ne s'y entassent pas comme dans une boîte à mouches, et ne soient pas forcés de n'y venir que successivement. »

Mais voici pour nous le passage essentiel de ce texte :

« Pour le contenu des livres d'abord et des publications, je préconise les abonnements qui ont l'avantage de se renouveler automatiquement et d'être d'actualité.

« Varier le choix des livres, de façon à sortir du roman de basse qualité, et avoir des ouvrages de bonne littérature, d'enseignement économique et pratique que tant d'hommes apprécieront.

« Constituer un lot de publications concernant le Maroc et de cartes qu'on mette au mur. Ceci est d'un intérêt capital pour beaucoup d'hommes qui, amenés au Maroc, s'y intéressent, désirent savoir ce qui s'y fait, en connaître les ressources et peut être s'y fixer. »

Et enfin, voici la conclusion :

« Tout ce que je viens de dire s'applique, *a fortiori*, aux réunions d'officiers.

« Je termine par une conclusion qui pourra paraître un paradoxe, mais qui est l'expression de ma propre conviction. J'estime que, dans la plupart des cas, ces locaux et emplacements extérieurs de réunion doivent être les premiers installés. Au cours de la construction d'un poste, période longue et ingrate, l'homme couche plus ou moins longtemps sous la tente, ou dans des abris provisoires, mais, dès le début, pendant les travaux, alors même qu'on est dans la période des précautions militaires les plus intenses et de défense, il trouve un lieu de réunion avenant et dégagé où il se délasse, se ressaisit et réagit

contre le « cafard », qui est le premier des ennemis à combattre dans les postes isolés (1). »

Des livres ont donc été envoyés sur le front de France, le front d'Orient et le front marocain.

### *Bibliothèques des hôpitaux.*

Une seconde catégorie de bibliothèques de fortune de la guerre a été constituée dans les hôpitaux.

Un de nos amis, administrateur de l'hôpital d'Albertville pendant trois années, a formé, grâce à la libéralité de la maison d'édition Calmann Lévy, une bibliothèque de romans et il a constaté que les aventures extraordinaires des héros d'Alexandre Dumas père, obtenaient, auprès des nouvelles générations, autant de succès qu'autrefois.

D'une lettre adressée au président de la Société bibliographique, je détache le passage suivant : « J'ai eu l'honneur de correspondre avec vous au sujet de la création d'une bibliothèque pour les blessés de l'hôpital Saint-Jacques, à Besançon. Depuis le mois de mai 1916, il existe à cet hôpital, grâce à votre don généreux auquel d'autres sont venus se joindre, une belle bibliothèque, qui compte près de 5.000 volumes. Elle a son local, ses bibliothécaires. Le bibliothécaire-chef m'écrivait récemment qu'il fait, par mois, 1.500 prêts de livres. Voilà donc une belle œuvre qui rend de grands services à nos chers blessés (2). »

Mais c'est surtout sur la Bibliothèque de l'hôpital auxiliaire n° 23, établi dans la fondation Galliera, à Fleury-Meudon (S.-et-O.), qu'il faut arrêter notre attention. Mme Bonneville de Mersangy, qui, depuis la fondation de cet hôpital, en dirigeait la lingerie, s'avisant bientôt de l'ennui qui envahissait les blessés, décida, avec l'assentiment de l'administrateur, de fonder une bibliothèque. Une pièce dépendant de la lingerie fut garnie de rayons de sapin. Le premier fonds de la Bibliothèque fut constitué par un don en nature de la *Presse pour tous*. Pour l'accroître, les infirmières de l'hôpital s'imposèrent individuellement une cotisation de 0 fr. 50 par mois. Puis d'autres dons arrivèrent, notamment de blessés eux-mêmes, désireux de témoigner leur reconnaissance, après leur guérison. Les volumes étaient pourvus d'une couverture, les plus détériorés étaient recousus et cartonnés par les soins de blessés, doués d'habileté manuelle. La Bibliothécaire tenait à imposer aux lecteurs le respect des livres. Elle a dressé un catalogue par fiches. Les blessés venaient choisir eux-mêmes les ouvrages, soit en consultant le catalogue, soit en parcourant des yeux les rayons. Un blessé, un peu moins invalide que les autres, venait faire des choix pour ses camarades alités. Ce délégué témoignait généralement de beaucoup de

---

(1) Des livres pour les soldats du front marocain. *L'Afrique française*, n° de décembre 1917, p. 390.

(2) *Bulletin de la Société bibliographique*, n° de novembre 1916, p. 206.

finesse. Il disait : « Voilà un livre qui conviendra à un tel », ou bien « Non ! un tel n'aimerait pas cela. » Il valait mieux le laisser librement faire son choix plutôt que de le conseiller. Ce délégué signait sur le registre et était responsable des ouvrages qu'il emportait pour toute la salle. Les ouvrages préférés par les blessés n'étaient pas les ouvrages relatifs à la guerre. *Dixmude*, de Le Goffic et les livres de Lintier, eurent cependant un certain succès; mais *Le Feu*, de Barbusse, était honni : « C'est un bouquin qui donne le cafard », disaient les blessés. La faveur allait aux mémoires historiques, aux récits de voyage, à certains romans, et aux ouvrages techniques (1).

Frappé du succès obtenu par Mme Bonneville de Mersangy, le Comité central de la Société française de secours aux blessés, à qui appartenait l'hôpital n° 23, appela l'attention des directeurs des hôpitaux et ambulances sur l'intérêt qu'il y aurait à constituer, dans chaque hôpital une bibliothèque.

La Bibliothécaire a eu la satisfaction de voir qu'elle avait fait école et elle reçut d'un médecin auxiliaire une lettre dont voici un passage : « J'ai assez compris, à Meudon, le besoin, l'intérêt d'une nourriture intellectuelle, et j'ai essayé de refaire en petit, à l'Auto-chirurgicale n° 20, ce que vous faites en grand à Meudon, j'ai créé une bibliothèque. Elle est installée dans un tent. Comme armoire, j'ai des caisses d'emballage où j'ai confectionné des rayons comme j'ai pu. Nos blessés n'en peuvent guère profiter, parce qu'ils sont trop atteints ou trop rapidement évacués sur l'intérieur; mais nous, pour chasser le cafard et occuper notre esprit, nous avons là, je pense, un remède excellent. »

#### *Bibliothèques des camps de prisonniers en Allemagne.*

Les Bibliothèques des camps de prisonniers en Allemagne représentent la troisième catégorie des bibliothèques de fortune de la guerre. Des ouvrages en quantité ont été envoyés par paquets individuels par l'entremise de la Mission catholique suisse, de l'Ambassade d'Espagne à Berlin, de l'Ambassade de France à Berne, de l'Œuvre universitaire suisse des prisonniers de guerre et du Comité de Paris, son collaborateur.

Limités dans leur correspondance et contraints à beaucoup de prudence, nos prisonniers ne pouvaient que répondre brièvement et en termes généraux à ces envois. « Merci bien de vos huit livres qui me semblent fort intéressants et qui sont arrivés à bon port, écrivait, par exemple, l'un d'eux. Ils m'aideront à faire passer les heures, parfois bien longues, de cette captivité si monotone et ils feront également la joie de mes camarades. »

Ces livres apportaient à nos prisonniers une distraction, le moyen de parfaire leur instruction, et un réconfort. Beaucoup de volumes

---

(1) *Notes sur la Bibliothèque de l'hôpital auxiliaire n° 23 à Fleury-Meudon par Mme R. B. de M. Une broch. in-8°.*

passaient simplement de main en main. Dans d'autres cas, de vraies petites bibliothèques ont été organisées.

Ce fut le cas à Chemnitz où, en octobre 1916, « la bibliothèque constituée avec le concours des œuvres et librairies françaises comptait environ 800 volumes, dont le plus grand nombre avait été lu et relu ». Ce fonds fut augmenté grâce à la générosité de l'un de nos collègues de l'A. B. F. Il y avait un bibliothécaire, M. D... (1).

Au camp de Göttingen, une bibliothèque avait été ouverte, grâce à l'initiative d'un prisonnier, Léon Paillet. A Friedrichsfeld, « le camarade F... put réunir, soit en se les achetant, soit en se les faisant envoyer, une centaine de volumes et combina un système de prêt fort habile. Ceux qui feraient un don à la bibliothèque, auraient le droit d'en lire tous les ouvrages. La bibliothèque bientôt doubla d'importance; mais que sont deux ou trois cents livres jetés en pâture à des milliers de prisonniers qui ne savent comment passer le temps (2)? »

Il y avait aussi des bibliothèques dans le camp de Mersebourg, de Munster, de Rastatt, de Traunstein, d'Hammelburg, d'Ohrdruf, et, sans doute, dans beaucoup d'autres encore.

Il faut insister sur les services considérables rendus par l'Œuvre universitaire suisse des prisonniers de guerre et le Comité de Paris de cette œuvre.

Les Comités particuliers de chaque Université de la Suisse romande s'occupaient respectivement de certains camps de prisonniers. Lausanne des camps de Grafenwohr, Havelberg, Traunstein, Wurzburg et Zwickau; Genève de ceux de Chemnitz, Ebelsdorf, Kaiserslautern et Zossen; Fribourg de ceux de Soltau et Wahn bei Köln; Neuchâtel de celui d'Hammelburg.

Les Comités universitaires envoyaient aux prisonniers des feuilles sur lesquelles ceux-ci inscrivaient leur nom, leur âge, leur situation militaire et civile et le titre ou le sujet des ouvrages qu'ils désiraient.

Les Comités universitaires envoyaient un certain nombre des ouvrages demandés, ensuite ils transmettaient les listes au Comité de Paris, qui, à son tour, se procurait, dans la mesure du possible, les ouvrages désirés et les expédiait en Suisse.

A la date du 25 mai 1918, les divers Comités de l'Œuvre universitaire suisse avaient envoyé 75.000 volumes et 25.000 brochures à 13.200 prisonniers. La valeur des livres achetés s'élevait à 120.000 francs. Le Comité de Paris avait expédié 22.000 volumes au début de septembre 1918.

L'Œuvre universitaire des étudiants prisonniers s'est d'abord, comme il convenait, préoccupée des besoins intellectuels des étudiants, mais elle ne s'en est pas tenue là. « Nous avons considéré comme évident, écrit M. F. Houssay, qu'il fallait prendre les élèves et anciens élèves des grandes Ecoles, puis de toutes les Ecoles, puis les élèves

---

(1) Renseignement de M. Charles Mortel.

(2) Louise Weiss. Camps de prisonniers français, *Revue de Paris* 1915, t. II, p. 635 et 640.

des classes supérieures des lycées, les instituteurs, etc. Finalement, « étudiant » est devenu, pour nous, « celui qui étudie », et nous n'avons pas refusé le livre de comptabilité ou d'économie politique à l'employé de commerce, le livre d'électrotechnique à l'électricien, non plus que le livre d'agriculture, de zootechnie ou d'économie rurale à l'agronome, et ainsi du reste. »

Ces ouvrages devenaient la propriété personnelle des prisonniers. C'étaient, pour eux, des instruments de travail. Ils pouvaient les annoter, et surtout les emporter avec eux dans ces déménagements, auxquels ils étaient contraints sans répit par leurs geôliers (1).

Néanmoins, l'Œuvre universitaire a également fait des envois collectifs d'ouvrages. Le Comité de Paris a notamment expédié dans cinquante camps « une petite bibliothèque encyclopédique de vulgarisation scientifique, contenant 78 volumes accessibles à tous ceux qui ont une bonne instruction primaire et capables de la développer en diverses directions ».

#### *Bibliothèques des prisonniers internés en Suisse.*

Enfin il reste une dernière catégorie de bibliothèques improvisées pendant la guerre : celles dont bénéficièrent les malades et les blessés internés en Suisse. Plusieurs œuvres s'y fondèrent pour fournir des livres à ces étrangers qui remplaçaient bien involontairement dans les hôtels les touristes disparus.

En octobre 1916, le *Comité des Bibliothèques d'internés* lança une circulaire dont voici quelques passages : « Un effort s'impose en faveur des milliers d'internés français et belges militaires ou civils répartis en plus de cent cantonnements et dont le nombre augmentera encore par suite de nouvelles arrivées. Il leur faudrait du travail, nous dira-t-on, mais c'est là un problème épineux et dont d'autres s'occupent. Ce qu'il leur faut aussi, en tout état de cause, ce sont des lectures instructives et surtout récréatives, l'un des antidotes les plus sûrs contre l'ennui et le désœuvrement. »

Une « bibliothèque circulante pour les internés français en Suisse. Œuvre des bonnes lectures de feu M. le baron Turkheim », a été créée en août 1916. J'emprunte les détails suivants à une lettre écrite par l'une des personnes qui s'en occupent avec le plus de zèle, Mme Gabrielle Bosange :

---

(1) « Le déménagement : voilà la grande occupation du prisonnier. Il n'est pas plus tôt installé dans une baraque, il n'a pas plus tôt recloué à la cloison les quelques planches qui lui servent à la fois d'armoire et de buffet, il n'a pas plus tôt revissé les quelques crochets qui représentent sa garde-robe qu'un vague bruit commence à circuler : « On passe à la 7. » Et, en effet, le plus souvent, la rumeur se vérifie. » Jacques Rivière. *L'Allemand. Souvenirs et réflexions d'un prisonnier de guerre*. Paris, Editions de la Nouvelle revue française, 1918, p. 144.

« Dès les premiers jours de sa constitution, la Bibliothèque a répondu rapidement aux demandes qui lui ont été adressées, et les colis de livres ont circulé librement et en franchise.

« La Bibliothèque vit de dons ; grâce à des envois multiples venus de France, elle a pu faire face aux demandes d'internés.

« La plupart des éditeurs français ont contribué largement à faciliter sa tâche.

« Les ouvriers des manufactures d'armes de Saint-Etienne, désireux de donner à leur camarades internés en Suisse, un témoignage de généreux intérêt, ont gratifié l'œuvre d'une somme importante.

« Aux dons venus de France se sont ajoutés des envois particuliers de Suisse (350 volumes environ). »

En janvier 1917 la Bibliothèque circulante desservait 80 salles de lecture ; les unes situées dans le canton de Vaud : Caux, Territet, Glion, Villeneuve, Aigle, Bex, Chésières; d'autres situées dans le Valais : Marligny, Sierrc, Viège, Zermatt ; d'autres enfin, situés dans l'Oberland bernois, Thoun, Spiez, Beatenberg, Lauterbrunnen, Grindelwald, etc.

« En dehors des revues, romans, voyages et actualités, sur lesquels seul le roulement porte, les livres d'études constituent le fonds important des demandes, écrit Mme Bosange. Les livres de langues diverses, les manuels de commerce et de comptabilité nous sont demandés en grand nombre. Le fonctionnement de la bibliothèque est assuré par des concours bénévoles. Plusieurs catalogues généraux, dressés alphabétiquement et par catégories sont mis à la disposition des internés. » (1)

Issues des circonstances, ces bibliothèques de fortune offrirent aux combattants le moyen de s'évader momentanément de la dure réalité. Elles procurèrent à tous ceux qui en usèrent des heures de saine distraction et de plaisir élevé. Elles évitèrent à certains l'arrêt total de leur développement intellectuel. Et dans cette guerre où l'on créa tant de choses nouvelles, elles ne furent pas l'improvisation la moins originale.



---

(1) Major Edouard Favre. *L'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades ou blessés*, 1916. *Premier rapport fait par ordre du colonel Hauser, médecin d'armée*. 1 vol. in-8°, Genève, Lyon, Georg et Cie, 1917, p. 380-383.

**Les pages intermédiaires sont blanches**

